

Note de présentation CourtISS



Projet de courtage de connaissances en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé

CourtISS

Courtage en connaissances
en faveur de la réduction
des inégalités sociales de santé



CONTEXTE

Il apparaît à l'issue de la crise COVID-19 que, si les liens entre les déterminants et l'état de santé sont acquis, la traduction de ces liens en actions publiques reste incertaine. Il existe un **écart entre les données probantes disponibles produites sur les inégalités sociales de santé (ISS) durant la pandémie de COVID-19 et les inflexions de la réponse publique**, y compris en Ile-de-France (IdF).

Cet écart est dû à un cloisonnement entre la production des connaissances et la mise en oeuvre d'actions et/ou le pilotage de politiques publiques. En conséquence, **l'efficacité de l'intervention de l'agence régionale de santé (ARS) IdF nécessite un meilleur ancrage sur l'évolution des données probantes**, et notamment sur celle des données scientifiques, dans le champ des ISS.

Sur proposition de la Direction de la Santé publique (DSP), le principe de l'expérimentation de courtage de connaissances au sein de l'ARS IdF a été retenu par la Direction générale en novembre 2021.

DÉFINITION DU COURTAGÉ DE CONNAISSANCES

Le courtage de connaissances constitue une **approche innovante visant à créer et/ou renforcer les liens entre les mondes de la recherche et de la prise de décision**, en améliorant les capacités d'utilisation des données probantes par les acteurs-rices de la santé publique (acteurs-rices terrain, gestionnaires, décideur·e·s).

L'intervention de courtage ne se substitue pas au travail des agent·e·s, elle répond à des besoins identifiés d'accompagnement en utilisation des données probantes (facilitation).



DONNÉES PROBANTES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les données probantes sont des connaissances produites avec rigueur scientifique, de façon standardisée et validée.

Elles peuvent être issues :

- de la recherche (**connaissances scientifiques**, ex: articles publiés dans des revues à comité de lecture);
- des données analysées (**connaissances contextuelles**, ex: rapports de recherches, données épidémiologiques, données populationnelles, etc.);
- des expériences vécues/"savoir-faire" (**connaissances expérientielles**, ex: rapports d'activités de promoteurs, récits d'action, etc.).

Elles peuvent être utilisées de manière :

- **conceptuelle** (amener à une nouvelle compréhension d'une situation);
- **instrumentale** (motiver la mise en oeuvre d'actions et/ou le pilotage de politiques);
- **persuasive** (légitimer les actions et/ou les politiques déjà mises en oeuvre).

DESCRIPTION DU PROJET COURTISS

Objectifs

Le projet CourtISS est un **projet de recherche-action** visant à tester une intervention de courtage de connaissances au sein de l'ARS IdF pour **renforcer les capacités d'utilisation** des données probantes, et notamment celle des **connaissances scientifiques**, par les acteurs·rices de la santé publique et, ainsi, mieux agir en faveur de la réduction des ISS.

Objectif principal de l'ARS IdF

Améliorer la pertinence de son action sur les ISS en utilisant les données probantes dans la mise en œuvre d'actions et/ou dans le pilotage de politiques

Objectif principal des équipes de recherche

Évaluer la pertinence, la modélisation et la mise en œuvre d'une intervention de courtage de connaissances au sein d'une institution pilote en santé publique

Le projet CourtISS est un **projet expérimental et participatif**. Cela signifie que l'intervention de courtage en elle-même, ainsi que toutes les futures activités de courtage, seront définies et possiblement redéfinies au fil du temps, en fonction des besoins identifiés par les acteurs·rices de la santé publique et des moyens disponibles pour y répondre (ressources individuelles, organisationnelles, institutionnelles).

Le projet est à co-construire et évoluera selon les contributions de chacun·e.

Membres du Comité de pilotage du projet

Membres de l'ARS IdF (Direction de la santé publique - DSP)



Gwendal Bars
Responsable de département (DSP ARS IdF)
Co-responsable de l'intervention de courtage



Luc Ginot
Directeur (DSP ARS IdF)
Investigateur du projet, co-responsable de l'intervention de courtage



Nils Minssieux
Chef de projet Coalitions et alliances en promotion de la santé (DSP ARS IdF)
Co-responsable de l'intervention de courtage

Membres des équipes de recherche (Ceped/Institut de recherche pour le développement - IRD, RENARD/Université de Montréal)



Christian Dagenais
Chercheur principal (RENARD, Montréal)
Investigateur du projet, coordinateur scientifique



Amandine Filloi
Post-doctorante (PHARES, Bordeaux)
Investigatrice du projet, responsable de l'évaluation du projet



Aurelie Hot
Conseillère principale de recherche (RENARD, Montréal)
Coordinatrice scientifique



Valéry Ridde
Directeur de recherche (Ceped/IRD)
Investigateur du projet, coordinateur scientifique



Lola Traverson
Ingénieure d'études (Ceped/IRD)
Courtière de connaissances positionnée à l'IRD



Tony Zitti
Post-doctorant (Ceped/IRD)
Courtier de connaissances positionné à l'ARS (DSP)

Tout·e agent·e de l'ARS IdF souhaitant intégrer le comité de pilotage du projet CourtISS est la·le bienvenue !

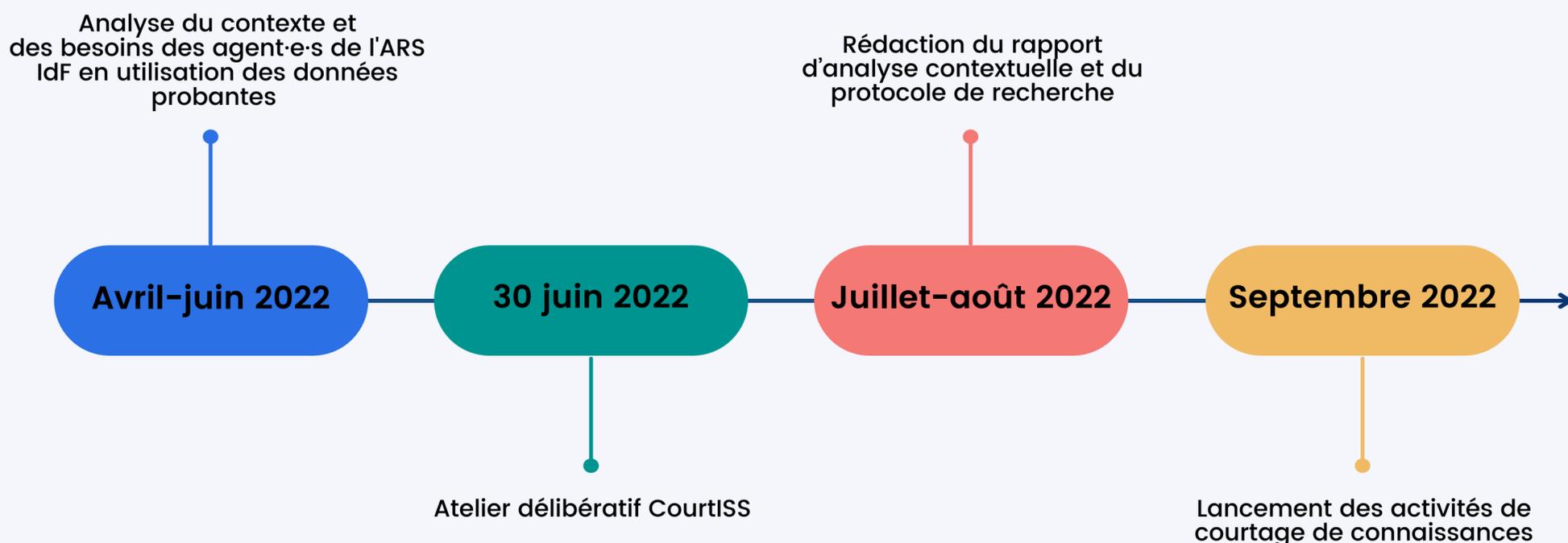
Organisation générale

La durée du projet est de **18 mois** (avril 2022 – septembre 2023). Durant ces 18 mois, un courtier de connaissances, Tony ZITTI, qui dépend de l'équipe de recherche IRD, sera positionné au sein de l'ARS IdF (DSP) pour la mise en œuvre de l'intervention de courtage. Une deuxième courtière, Lola TRAVERSON, positionnée à l'IRD, sera présente ponctuellement et assurera l'appui scientifique, la recherche documentaire, la rédaction et le lien avec les autres équipes associées.

Missions des courtier·e·s de connaissances

Types de Missions	Activités
Missions « proactives »	<ul style="list-style-type: none">Repérer les données probantes pour soutenir la mise en œuvre d'actions et/ou le pilotage de politiques publiques visant à réduire les ISS ;Mettre ces dernières à disposition des acteurs·rices de l'ARS IdF et de ses partenaires dans un format adapté (précis, concis, langage accessible) ;Évaluer la possibilité de fonder des actions/interventions de promotion de la santé sur ces données.
Missions « réactives »	<ul style="list-style-type: none">Repérer des actions engagées ou soutenues par l'ARS IdF susceptibles d'être confortées par des données probantes.
Missions « de transfert/partage »	<ul style="list-style-type: none">Former des collaborateurs·rices clé·e·s à l'utilisation des données probantes dans le domaine de la réduction des ISS.

Les étapes de la recherche-action



L'évaluation de l'intervention de courtage débutera dès le début des activités de courtage.